

Réunion du 30 novembre 2015

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

**N° CP/2015/554 - Développement local des bassins de vie - 2211  
Financement de projet locaux dans le cadre des contrats de territoires :  
subventions pour la création du Pôle Jeunesse Solidarité de la Ville de Barr et  
subventions au titre des bassins de vie (tranche complémentaire 2015)**

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer 3 subventions d'un montant égal pour chacune d'elles de 102 750 €, soit un montant total de 308 250 €, à la Ville de Barr pour la création de son Pôle Jeunesse Solidarité situé dans les anciens ateliers municipaux ;
- décide d'attribuer une subvention complémentaire de 1 466,28 € à la Communauté de Communes de la Porte du Vignoble pour la réalisation de la signalétique de son projet de sentier de randonnées.
- décide d'attribuer une subvention de 2 514,60 € à la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg pour la réalisation des aménagements du circuit touristique des grognards.

Elle autorise son président à signer la convention financière annexée à cette délibération, à intervenir entre la Ville de Barr et le Département.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20151130-lmc197098-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 02/12/15